

UN COUP DE SURPRISE des Allemands en Artois contre l'armée britannique

Ils tentent sans succès d'encercler nos Alliés

Les Allemands qui, sur le front d'Artois, avaient été victimes récemment d'une désagréable surprise de la part des Anglais,



ont cherché, hier, à leur rendre la pareille sur le même terrain. C'est ainsi qu'à l'initiative et après un court bombardement, ils ont déclenché une très importante offensive qui s'est déroulée dans tout le secteur

compris entre la région ouest de Cambrai et Villers-Guislain, au sud de la route de Péronne à Cambrai. Toutefois, bien que la ruée ennemie ait pu, au début, bénéficier elle aussi de l'élément surprise, le vigoureux retour offensif de nos alliés n'a pas tardé à rétablir l'équilibre et a reconquis la majeure partie du terrain perdu.

Autant qu'on en peut juger l'effort ennemi s'est porté principalement sur les deux ailes du front d'attaque, c'est-à-dire au nord, contre le secteur Mœuvres et bois Bourlon et, au sud, contre le secteur Masnières et Villers-Guislain.

Il paraît évident que les Allemands avaient l'intention de percer le front britannique aux deux ailes pour jeter un vaste coup de filet sur tout le terrain compris entre la route de Bapaume à Cambrai et de Péronne à Cambrai. Ce plan, bien conçu, aurait, s'il avait réussi, valu à l'ennemi un important avantage. Mais les défenseurs britanniques du secteur de Mœuvres à Bourlon et Marcoing ont tenu tête à l'avalanche allemande qui, finalement, s'est éteinte à leurs pieds sans les obliger à reculer.

Par contre, à l'autre aile, les Allemands ont pu, grâce à de puissants effectifs lancés à l'attaque, effectuer une trouée dans les défenses britanniques encore imparfaitement organisées au carrefour de la route de Péronne et de la route de Saint-Quentin.

Grâce à cette trouée, les assaillants ont pu s'avancer rapidement vers l'ouest, le long de la route de Péronne. Profitant du désarroi causé par leur irruption, ils s'emparèrent successivement de Bonaville, de la ferme de La Vacherie et, enfin, à 3 kilomètres plus loin, de l'important village de Gouzeaucourt.

Mais la vague ennemie devait s'arrêter là. Les renforts anglais accourus en hâte fonçaient avec furie sur l'ennemi qui se croyait déjà vainqueur et le refoulait progressivement. Nos alliés délogeaient l'ennemi de Gouzeaucourt et de la ferme de La Vacherie.

À la fin de la journée, le combat continuait à se développer favorablement pour nos alliés, de telle sorte qu'à ce moment l'avance réalisée par l'ennemi était très réduite et tendait à disparaître complètement.

CE QUE VONT ÊTRE les restrictions du pain

Elles seront appliquées à partir du 1^{er} Janvier 1918

Au Conseil des ministres, qui s'est réuni, hier, à l'Élysée, M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a fait signer le décret sur les restrictions qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1918.

En ce qui concerne le carnet de pain, il a été admis comme principe fondamental que le taux de la ration journalière de pain de tous consommateurs, autres que les agriculteurs consommant les produits de leur propre récolte, ne saurait dépasser celui de la ration des soldats au front.

Le rationnement s'opérera par le contingentement de la farine dans chaque département. En outre, dans les communes de plus de 20.000 habitants, il pourra être établi une carte individuelle de pain dont les modalités seront l'objet d'un arrêté ministériel qui sera publié quelques jours après le décret.

Dans chaque département, un contingent de farine pour la fabrication du pain sera fixé par le préfet, après avis de l'office départemental des céréales, d'après le chiffre de la population et les taux de ration journalière admis par le gouvernement.

Ce contingent sera réparti par l'office départemental entre les moulins chargés d'approvisionner ces communes.

Dans les agglomérations d'une population de 20.000 habitants et au-dessus, le rationnement pourra être organisé au moyen de la carte de pain. La carte sera individuelle.

L'Office départemental des céréales comportera désormais un Bureau permanent, qui devient l'organe d'exécution. Ce Bureau aura pour mission d'assurer la répartition entre les moulins, des céréales et des contingents de farine, sous la direction de l'administration centrale.

Tous les moulins seront placés sous la surveillance du ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement. Toutes les céréales seront réquisitionnées par l'État, à l'exception des quantités nécessaires aux établissements, à la consommation des familles attachées à l'exploitation agricole et à la nourriture des animaux.

Les rémunérations accordées aux intermédiaires seront sensiblement inférieures à celles actuellement pratiquées. Cette réduction est motivée par le fait que l'État devenant seul acheteur, les opérations commerciales se trouveront notablement simplifiées. En outre les répartiteurs disparaîtront du fait que leurs attributions sont confiées aux offices départementaux.

La fabrication du pain sera libre

En ce qui concerne le pain, désormais la longueur, la forme et le poids du pain seront réglés par les usages locaux ainsi qu'il était admis antérieurement. Les pains de fantaisie pourront être vendus à la pièce. Toutefois la vente n'en sera permise qu'autant que les magasins seront approvisionnés en pain de consommation courante, les boulangers seront tenus de vendre au poids le pain de fantaisie.

Les pains de fantaisie et les pains de régime ou de santé ne pourront d'ailleurs être fabriqués qu'avec la même farine que le pain de consommation courante, dont ils ne différeront que par la forme et le degré de cuisson.

Tous ces pains devront être fabriqués avec la farine entière comprenant tous les éléments nutritifs du blé, à l'exception du son et des impuretés.

Le prix de la farine étant désormais le même dans tout le territoire, le prix du pain tendra à s'unifier.

Les restrictions dans la pâtisserie

En ce qui concerne la pâtisserie, toutes les restrictions actuelles sont maintenues. En outre le nouveau régime comporte les restrictions suivantes :

1^{re} Interdiction de consommer sur place dans les pâtisseries et confiseries non seulement de la pâtisserie et confiserie, mais même des aliments ou des boissons.

2^{de} Afin d'éviter l'emploi illicite des farines panifiables, interdiction de la fabrication et de la vente de la pâtisserie par les boulangers. Toutefois sur la demande du Conseil municipal, la fabrication et la vente de la pâtisserie par les boulangers pourront être autorisées les dimanches et jours fériés.

3^{de} Interdiction de la fabrication et de la consommation de la pâtisserie et biscuiterie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé, buvettes, cantines, crémeries, magasins et généralement tous les établissements ouverts au public.

Le pain dans les restaurants

Enfin, il sera interdit de servir à un client plus de 100 grammes de pain par repas dans les restaurants ou le prix du repas dépassera 4 francs, et plus de 200 grammes dans les restaurants où le prix du repas est inférieur à 4 francs.

LA DICTATURE DE LENINE serait-elle compromise ?

Les maximalistes ont commencé officiellement les pourparlers de paix

Un changement sur lequel il serait prématuré de fonder de trop grandes espérances, mais un changement tout de même, vient de se produire à Petrograd. Les négociations en cours depuis plusieurs semaines pour réaliser un accord entre les divers partis socialistes en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement ont abouti. Il reste maintenant à désigner les hommes qui doivent assumer le pouvoir.

En tout cas, l'influence de ces deux fantômes agités n'y sera plus prépondérante. Sans doute, il ne faut point attendre que le nouveau gouvernement renie complètement le programme maximaliste, mais il y a la manière de l'appliquer. Or, il était bien avéré que Lenine et Trotsky n'auraient reculé devant aucune concession pour conclure la paix séparée. Malgré le vif désir que les socialistes russes non affiliés à la bande maximaliste paraissent avoir de terminer la guerre, il en est beaucoup parmi eux qui ont encore conservé assez de clairvoyance pour refuser de faire le jeu de l'Allemagne si celle-ci, comme c'est évident, cherche à les duper.

D'autre part, indépendamment de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement où les maximalistes ne seront plus les maîtres absolus, il importe pour caractériser la situation en Russie, de rappeler le nouvel élément que la Constituante jettera dans la balance. Les premiers résultats définitifs connus des élections n'ont pas répondu aux prévisions de Lenine et de Trotsky. C'est ainsi qu'à Petrograd les maximalistes n'ont pas obtenu la moitié des votes des électeurs et que, par conséquent, la majorité est détenue par les socialistes indépendants et les cadets. De même, sauf dans un certain nombre de centres industriels où l'élément ouvrier est acquis à leurs idées, les maximalistes auront, annonce-t-on, le dessous dans les provinces. La Constituante paraît donc devoir être composée d'une majorité socialiste, mais non maximaliste.

C'est probablement pour cette raison que Lenine et Trotsky, après avoir crié par-dessus les toits qu'ils dissoudraient la Constituante, si elle leur était hostile, trouvent maintenant la partie trop grosse à jouer et préfèrent passer la main.

La Constituante pourra donc, avec le nouveau gouvernement, donner son plein effet. Le résultat de son activité ne saurait, dans les conditions que l'on sait, être aussi contraire à l'Entente que le fut celle des deux dictateurs maximalistes agents de l'Allemagne.

Encore une autre forme de gouvernement !

Petrograd, 30 Novembre. — La Pravda apprend à la dernière heure que les représentants socialistes se sont mis d'accord sur la constitution d'un organe suprême de gouvernement, devant lequel le gouvernement devra être responsable jusqu'à la réunion de la Constituante.

Cet organe comprendra 108 représentants du comité exécutif central des Soviets et du comité du conseil des paysans, 100 de l'armée et de la flotte, 35 de l'un ou professionnelle, 10 des cheminots, 5 des postes et télégraphes.

Ce que fut la réponse allemande aux délégués de Krylenko

La réponse du général Hofmeister aux propositions d'armistice de l'aspirant Krylenko commence ainsi sans autre préambule :

« Le commandant en chef allemand du front Est est prêt à entamer des pourparlers avec le haut commandement russe ; »

« Le commandant en chef allemand du front Est a été chargé par le haut commandement allemand de poursuivre les pourparlers sur la conclusion d'un armistice ; »

« Dans le cas où le généralissime (actuel) russe se montrerait prêt à des pourparlers avec le commandant en chef allemand du front Est, il est prêt d'envoyer des délégués munis de pouvoirs écrits au quartier général du commandant en chef allemand du front Est. »

« De son côté, le commandant en chef allemand du front Est désignera une commission analogue munie de pouvoirs spéciaux. »

« Le jour et l'heure de l'entrevue des délégués peuvent être fixés par le généralissime russe ; mais il faudra que le commandant du front Est soit présent en temps opportun pour pouvoir préparer un traité spécial. Il y aura lieu d'indiquer également le point où la délégation russe se propose de franchir le front. »

« Le commandant du front Est fournira le matériel nécessaire pour établir les communications directes entre la délégation et le haut commandement russe. La délégation est autorisée à emporter avec elle un appareil Huges. »

« Le commandant en chef allemand du front Est, sans indication de nom, Certifié exact. Signé : Von Hofmeister, lieutenant-général commandant de division. »

Les parlementaires ont fixé comme lieu de l'entrevue un point de la voie ferrée Dvinsk-Vilna à l'ouest du village de Koukalschik entre les lignes russes et allemandes d'où les délégués seront conduits à la gare (une erreur fait sans doute dire à la Pravda : gare de Petrograd) où un train spécial les attendra pour les mener au quartier général du front est allemand qui se trouve à Brest-Litovsk.

Généralistes déstabilisés

Petrograd, 30 Novembre. — On annonce que Krylenko, outre Tchérémissoff, commandant le front du Nord, a déstitué le commandant de la cinquième armée, général Boldyreff, qui a été arrêté séance tenante et poursuivi pour non-exécution des ordres reçus. Le commandant du 2^e corps a été arrêté pour refus de comparaître devant Krylenko. L'ordre du jour qui annonce ces mesures déclare le général Doukhonine ennemi de la nation.

Le gouvernement maximaliste, voulant, malgré le silence des ambassadeurs à son

égard, que des relations officielles s'établissent entre son administration et les missions diplomatiques, n'autorise le départ de Russie que des étrangers dont la demande est comme d'habitude revêtue des cachets de leur ambassade. On ne peut sortir de la Russie que sur l'autorisation du comité révolutionnaire. Au début, le visa consulaire suffisait, mais, depuis ces derniers temps, le comité exige une attestation diplomatique.

Arrestations de généraux

Petrograd, 30 Novembre. — Le général Tchérémissoff, commandant le front du Nord, vient d'être arrêté et incarcéré à la forteresse Pierre-et-Paul.

L'adjoint de l'ancien ministre de la Marine, amiral Verdevousky, est également arrêté.

Le comité révolutionnaire a arrêté le chef d'état-major général de la marine, comte Kaptis.

Les Cadets contre la trahison

Stockholm, 30 Novembre. — La résolution suivante a été votée par le Comité central des Cadets et communistes aux missions alliées et neutres, à Petrograd :

« Toute proposition ou déclaration émanant de bolchevistes et adressée à nos alliés ou à nos ennemis, ne représentant aucunement la volonté du peuple russe et, provenant d'un pouvoir illégitime, ne peut être considérée comme obligatoire pour la Russie. »

Moscou, 30 Novembre. — Le nouveau gouverneur de Moscou, le soldat Courneff, a nommé Mme Turine son adjoint.

(Voir la suite en 3^e page)

La Conférence interalliée au travail

La conférence interalliée a continué hier ses travaux. On sait qu'elle s'est divisée en diverses sections ; ce sont ces sections qui ont examiné hier les questions qui leur sont réservées.

La conférence pour laquelle on avait prévu une durée de trois jours paraît devoir se prolonger pendant les premiers jours de la semaine prochaine.

La question s'est posée de savoir si une communication officielle ne devrait pas être faite, à la fin des travaux. Mais les gouvernements semblent y avoir renoncé. Ils auront la tribune des Parlements, où ils seront certainement interpellés, pour s'expliquer.

Ils auront alors l'occasion de dégager pour l'opinion publique les résultats de la conférence.

Ces résultats ne peuvent être qu'une union rendue sans cesse plus intime par les souffrances communes entre les Alliés, car chacun des peuples combattants sait bien que s'il se laissait aller à la lassitude il serait la première victime de sa défaillance.

Entente plus grande au point de vue des directions militaires ; secours financiers aux héroïques petites nations qui ont tout sacrifié à l'honneur ; aide à l'admirable armée roumaine dont il faut continuer à assurer le ravitaillement malgré les événements de Russie, voilà certainement des questions qui ont été discutées, sinon résolues à la conférence.

L'état-major interallié se réunit aujourd'hui à Versailles

M. Lloyd George et le général Wilson se sont rendus hier à Versailles où ils ont examiné les installations préparées au Trianon-Palace pour les conférences de l'état-major interallié ; tout a été mis en place avec une grande activité et l'état-major interallié peut y siéger dès aujourd'hui.

Le général Cadorna est arrivé hier soir à Versailles. Il s'est aussitôt rendu à la villa qu'il avait louée, 1, rue de Béhune.

M. Lloyd George s'est rendu, dans la soirée, à Glatigny. Le général Wilson, lord Milner, le général Syville, sont descendus à l'hôtel des Réservoirs.

Une première réunion préparatoire aura lieu, ce matin, à 10 heures.

CE QUI S'EST PASSÉ où nos troupes viennent combattre

L'accueil de l'Italie angoissée aux soldats de France

De notre correspondant de guerre auprès des armées françaises en Italie

Front italien, 29 Novembre. — Un de ces jours qui n'est pas loin, nos journaux, sous un titre qui trappera d'espoir, offriront un nouveau communiqué au peuple de France. Ce sera celui de l'armée d'Italie. M'y voici.

À l'annonce du désastre, subitement, par tous côtés, nos troupes, qui n'en avaient pas encore assez vu, franchissent les Alpes. Par Vintimille, par Modane, en chemins de fer, en camions, à pied, suivis de leur matériel, tels des émigrants de leurs outils, les polus de la grande guerre se hâtaient vers le sud où la voix d'une sœur se faisait angoissée. D'où sortaient-ils ? De Verdun ? De l'Aisne ? Des Flandres ? De quelle bête, de quel feu venait-on de les arracher ceux qui, ce matin, sous le soleil qui mûrit les oranges, campaient sur la Côte d'Azur ? Quel que soit ce qui les attend, du Chemin des Dames à Nice, étonnante aventure, tout de même !

Nos soldats la vivaient. Qu'en pensaient-ils ? Si vous étiez correspondant de guerre et que depuis trois ans vous n'eussiez que sur eux, vous vous garderiez de prêter des pensées aux combattants. L'âme de la troupe est multiple, ce qui donne de l'enthousiasme à l'un jette l'autre dans le cafard. Le même article nous vante le bravo des premiers, les injures des seconds. Tâche dangereuse que de prétendre savoir ce qu'éprouvent les héros ; ce danger ne valant pas le leur, allons-y.

Ce qu'ils pensaient ? Ils pensaient d'abord qu'il faisait soleil. Les voyages d'armée ne sont pas des joies sans mélange. Des pays que l'on traverse, ne connaissant que les gares ne constitue pas, à bien parler, une énorme félicité. Nice, Monte-Carlo, Menton, c'est peut-être le rêve pour l'hiver, mais en smoking. Si ces villes où la vie est souriante ont pu donner un sourire embourbé à ceux qui depuis trois ans passés nous défendent, ce ne fut que par la vertu de leur nom ou le long de la voie ferrée. Pâle bonheur même pour des hommes qui l'ont depuis si longtemps perdu de vue. Ce qu'ils pensaient ? Pas grand-chose donc, sinon que chemineaux de la patrie ils goûtaient quelques journées de ciel pur pendant le trajet qui du feu qu'ils venaient de quitter les conduisait au feu qu'ils allaient rejoindre.

Il est des heures que le soldat n'oublie pas ; si tant qu'il ait le cœur. Ce sont celles où des mains le fleurissent, des yeux l'admirent, des voix l'accablent. L'Italie, ainsi palpitante, a reçu le guerrier horizon. Ici, dégoûtants, la vérité, ne nous contentons pas que de son halo. Tous nous ont ouvert les bras, mais, dans le fond de tous, la même sérénité ne régnait pas. La joie de remonter ceux qui viennent vous tendre la main, à l'instant où le pied glisse sur le sol ne va pas pour chacun sans des retours amers. S'il est des gens qui nous ont acclamés sans penser, il en est d'autres qui ont pensé en nous acclamant. Et ceci est d'un grand peuple. Celui qui n'avait jamais cru avoir besoin de son frère pour continuer sa route ne peut pas être sans une crise de conscience alors que reconnaissant il se rallie à son aide. Fleurs, baisers, sourires, si tous ceux qu'il contait tombaient sur nous avaient pu parler, nous aurions entendu deux voix. La première sortant de la grande foule aurait dit : « France ! on ne peut donc jamais oublier de t'aimer ? Vive toi ! » La seconde, de moindres petits groupes plus critiques aurait dit plus bas : « Oui, Vive toi ! mais nous pourrions si bien tenir, nous pourrions si bien tenir. »

La cause et l'histoire du désastre

Ce ne fut pas une défaite militaire, ce fut une défaite morale. Ce ne sont pas les canons qui ont percé le front, c'est la propagande pour la paix qui l'a ouvert, ce n'est pas la valeur militaire qui a cédé, c'est l'illusion pacifiste qui a trahi. Raisons.

L'état psychologique de l'Italie en guerre était personnel. La France qui dès les premières heures d'août 1914 ne forma, d'enthousiasme, qu'une nation unie, ne peut le juger d'instinct. Alors que partout ailleurs la guerre ravageait, l'Italie,

AVANT LA HAUTE-COUR

La plus grande animation a régné hier dans les couloirs du Sénat. De tous côtés, des controverses juridiques se sont élevées au sujet de la réunion de la Haute-Cour. Comme on le sait, les bureaux se sont réunis pour élire la commission de 18 membres chargée d'élaborer un nouveau texte de loi.

La commission comprend 9 membres de la gauche démocratique ; 4 de l'union républicaine ; 3 de la gauche républicaine et 2 de la droite.

Les neuf membres de la gauche démocratique sont MM. : Alexandre Bérard, Bienvenu Martin, Gohard, Lebert, Monis, Albert Peyronnet, Savary, Simonet et Vallé.

Les quatre membres de l'Union républicaine sont : MM. Henry Chéron, Colin, Etienne Flandin et Pères.

Les trois membres de la gauche républicaine sont MM. Guillier, Boivin-Champeaux et Millard.

Enfin, MM. Brager de La Ville-Moyan et Riou appartiennent à la droite.

Le projet Etienne Flandin

Au cours de l'après-midi, M. Etienne Flandin a déposé un projet plus simple que celui de M. Simonet et dont voici l'essentiel :

Lorsque la Chambre des députés a prononcé la mise en accusation, soit du Président de la République, soit d'un ministre pour crime commis dans l'exercice de ses fonctions, le Sénat saisi par son président du procès-verbal de la délibération de la Chambre décide de constituer en cour de justice. Il ordonne que toutes pièces qui y sont jointes seront immédiatement transmises au procureur général près la Cour de cassation pour être pris par lui toutes réquisitions de droit à fin d'information.

Le Sénat entend en audience publique lecture du réquisitoire du procureur général et ordonne qu'il soit procédé sous les seules modifications d'après exprimées à l'information, à l'accusation, et au jugement, dans les conditions prévues par la loi du 10 avril 1889 sur la procédure à suivre pour juger toute personne inculpée d'un attentat contre la sûreté de l'Etat.

Les fonctions du ministère public sont remplies par le procureur général près la Cour de cassation assisté, au besoin, des avocats généraux qu'il désigne.

La Chambre des députés peut désigner un ou plusieurs commissaires pour soutenir l'accusation concurrentement avec le ministère public.

Le projet Simonet

Le projet Simonet, au lieu de s'en remettre finalement, pour l'information, à des magistrats de la Cour suprême, prévoit une commission spéciale élue par la Chambre au scrutin de liste, avec, pour le cas où la Chambre prononcerait la mise en accusation, des commissaires élus aussi au scrutin de liste, et au besoin un membre de la Cour de cassation à titre de conseiller juridique.

Un projet gouvernemental ?

Enfin, le bruit a couru, dans les couloirs, que M. Naill, garde des Sceaux, proposerait de son côté un texte transactionnel se rapprochant de celui de M. Flandin, lequel, comme on vient de le voir, prévoit le huis clos et édicte que les fonctions du ministère public seront remplies par le procureur général, alors que le projet Simonet désigne, pour soutenir l'accusation, des commissaires élus par la Chambre assistés d'un magistrat inamovible.

La nomination de la commission doit être validée par le Sénat, en séance publique.

La prochaine séance n'ayant lieu que jeudi prochain, la commission, ne voulant pas perdre de temps, commencera ses travaux officiellement dès aujourd'hui.

Troubles à Berlin

Amsterdam, 30 Novembre. — A la suite de manifestations provoquées par la crise alimentaire, des troubles très graves ont, à nouveau, éclaté, mercredi, dans les quartiers nord de Berlin.

JALOUSIE



Tu ne trouveras pas un paquet de tabac à fumer pour moi, mais tu trouveras bien le moyen de faire fumer le noble tous les jours !

Un exemple de la fraternité franco-italienne

MUNICIPIO DI BRENO

Citoyens! Cittadini!

Les nobles et braves Soldats de la France, les héros de la Marne et de Verdun, sont venus partager nos épreuves, contre le commun ennemi. Pour nous Italiens, pour notre Armée, c'est une honneur, une gloire, d'associer une autre fois le destin de nos armes avec les leurs et les fatigues souvenirs de l'an 1859 les victoires de S. Martino et Solferino nous donnent l'assurance d'une prochaine et complète victoire.

Cette heure sombre de notre Patrie est doucée de l'ardent et fraternel concours que le Nations alliées nous offrent.

A Leur notre reconnaissante salutation.

Citoyens! Soit unanime et plus fort que jamais notre cri : VIVE LA FRANCE! VIVE L'ITALIE!

Breno, 9 Novembre 1917.

Nobili e valorosi Soldati della Francia, gli Eroi della Marne e di Verdun, sono venuti ad accomunare i loro sforzi contro il comune nemico. Per noi Italiani, per nostra Armata, è un onore, una gloria, l'associare un'altra volta le sorti delle nostre armi colle loro e i fatidici ricordi del 1859, le vittorie di S. Martino e Solferino, ci danno la sicurezza di una prossima e completa vittoria.

L'ora mesta che la Patria attraversa è adolcita dal sollecito e fraterno concorso che le Nazioni alleate ci offrono.

A loro il nostro riconoscente saluto.

Cittadini! sia unanime e più forte che mai il nostro grido: VIVA L'ITALIA! VIVA LA FRANCIA!

IL SINDACO
Avv. G. E. Ronelli

Cette affiche de la municipalité de Breno (province de Brescia) exprime cette fraternité dans les deux langues-sœurs. Il y a, dans la version française, quelques imperfections de langue ; il n'y a pas une faute de sentiment.

avant d'y entrer, pendant neuf mois, fut livrée à des discussions intérieures d'intérêt et d'égoïsme. Nous, nous avons eu à nous défendre, nous y sommes allés d'une pièce, l'Italie avait à attaquer, elle a rejoint ses frontières qui se traillaient. Chez nous c'est l'ennemi qui nous a fait quitter le foyer, en Italie ce sont les généraux qui ont persuadé aux autres d'abandonner leurs maisons. Les autres ont obéi. Le gouvernement pris entre l'impitoyable des patriotes, la neutralité de la masse, ses désirs de diriger, marchait avec des pieds de plomb. Ces neuf mois de controverses étaient déjà un facteur dissolvant. Un courant d'apaisement en naquit. Les travailleurs de la paix s'y jetèrent, l'activerent. La propagande commença.

Les saboteurs continuaient de saboter doucement au début, puis le malheur des temps vint leur fournir des outils : le charbon manqua ; les vivres, l'argent, l'allocation étaient maigres. Les femmes sans savoir plus que leur misère s'agitèrent : « Il faut que la guerre finisse ». Des lettres arrivèrent au front : « C'est trop dur ». Le soldat inquiet triste de sa permission, la Russie lacha.

Sur ce front des Alpes, sur ce front qui entraînait la catastrophe, sur ce front calme depuis longtemps, on ne parlait plus de guerre mais de paix. La réflexion n'est pas toujours le lot des masses, on ne se demandait pas comment on la ferait, il la fallait, on fraternisa.

Le front s'ouvrit. La catastrophe éclata. Pour avoir trop voulu la paix, ces malheureux venaient d'allonger la guerre.

Une immense douleur s'éleva. L'orgueil latin surmonta les misères. Notre sœur s'écria : « Il n'est pas possible que je sois déshonorée ! » Ce que nous avions connu huit jours après notre départ en armes, elle le connaissait trente mois après le sien. La foi la saisit et l'illumina. Devant ses troupes de réfugiés elle oublia ses souffrances. « Qu'est-ce que le froid, qu'est-ce que la faim ; ceux-là sont des errants ». Toute sa résistance lui revint : « Nous irons jusqu'à Pô si le fait, jusqu'à l'Apennin ». La Pave le leur suffit. Voilà parmi qui sont les nôtres. Ce n'est pas chez des gens qui ont peur mais qui ont eu tort, seulement.

Albert Londres.

PROPOS D'ACTUALITE

Pour le succès de l'emprunt

Par une circulaire très opportune, que le Petit Journal a reproduite, M. le ministre des Finances invitait ses collègues des autres ministères à faire payer le plus rapidement possible aux créanciers de l'Etat les sommes qui leur sont dues par les administrations publiques, afin de leur permettre de souscrire à l'emprunt.

L'intérêt de l'Etat, est, en effet, de payer ses fournisseurs tant que la souscription à l'emprunt est ouverte, attendu qu'une bonne part des paiements qu'il aura faits lui reviendra certainement. Le ministre des Finances a donc agi sagement en demandant aux administrations de se montrer, pour une fois, débonnaires et pressées à payer leurs dettes.

Malheureusement, les administrations, si dévouées qu'elles soient de répondre au désir du ministre, ont, en matière d'ordonnement, de mandatement et de paiement, des réglementations extrêmement compliquées, des procédés de comptabilité d'une lenteur désespérante... — désespérante surtout pour les infortunés créanciers qui, trop souvent, courent pendant des mois après leur argent. Que voulez-vous, il faut défendre le bien de l'Etat, et le formalisme administratif multiplie pour cela les précautions.

Bref, si j'en crois les lettres que je reçois à ce sujet, on n'a pas tenu compte dans toutes les administrations de la recommandation pourtant justifiée du ministre des Finances. Je ne veux pas faire de citations ; nous n'en finirions pas. Mais certains de ces courriers nous ont plu de nous avoir pu encore toucher un peu pour des marchandises qu'on leur a réquisitionnées en juillet et en août.

Comment voulez-vous que nous souscrivions à l'emprunt, disent-ils, puisque l'Etat ne nous paie pas ce qu'il nous doit ?

Allons, Messieurs des administrations, un bon mouvement ! Mandatez, ordonnez sans délai, payez vite. Ne laissez pas s'écouler la période de l'emprunt. Après, il serait trop tard. Faites donc, pour une fois, le sacrifice de vos routines en faveur du pays !

Jean Lecocq.



Encore un coup d'aile ! Oiseau de France, offre chaque jour le combat au-dessus des lignes ennemies. Soldats, suivez-le du regard car il porte sans cesse plus loin vos communes espérances, votre inébranlable foi en la Victoire.

Encore un coup d'aile ! Travailleurs de l'usine et paysans courbés sur la glèbe, souvenez-vous en le voyant passer qu'il vous faut soutenir une bataille économique, non moins importante que celle de l'aviation.

Encore un coup d'aile ! Français, il rappelle enfin à tous ceux qui le peuvent qu'il leur reste un dernier devoir à remplir. Souscrivez au 3^{ème} Emprunt de la Défense Nationale, car nul effort ne vaudrait sans celui-là.

L'AFFAIRE BOLO

Le capitaine Bouchardon a consacré toute sa journée d'hier à l'affaire Bolo. Le capitaine rapporteur désirait réserver sa matinée à l'étude de certaines pièces du dossier, mais, vers neuf heures et demie, la première femme de Bolo se présentait à son cabinet pour le prévenir qu'en raison de l'instance en divorce qu'elle a introduite contre le pacha, elle ne quitterait pas Paris pour regagner son domicile de Nice, comme elle en avait eu l'intention.

De ce fait, je continue donc à me tenir à votre disposition, ajoute-t-elle.

Le capitaine Bouchardon, qui avait certaines précisions à demander, remettait l'étude du dossier à un autre jour, puis aussitôt la première Mme Bolo lui fournit les détails dont il avait besoin.

Pendant ce temps, le lieutenant Joussein recevait la déposition d'un témoin qui venait de se réveiller et qui désirait fournir des renseignements de moralité sur un autre témoin dont il avait vu le nom dans les journaux.

Au début de l'après-midi, le capitaine Bouchardon a reçu la déposition de M. du Mesnil, directeur du *Rappel*, qui est venu lui donner quelques précisions sur un peu de l'enquête.

Enfin, à quatre heures, on introduisait M. Cogge, ancien préfet de Pau, qui avait également à fournir des renseignements complémentaires sur un incident dont nous avons déjà parlé.

Nos lecteurs n'ont, en effet, certainement pas oublié qu'un jour Bolo, accompagné de deux femmes, s'était présenté à la frontière espagnole et avait essayé de franchir sans passeport. Un commissaire de police s'y étant opposé, le pacha s'était mis en colère, disant que jamais on ne l'avait traité de la sorte et qu'un coup de téléphone au préfet suffirait à lui ouvrir toutes les portes. Alors, le commissaire avait demandé des instructions à M. Cogge, qui l'avait fait d'abord refuser le passage à l'aventurier que tout le monde, à l'époque, prenait pour un grand personnage.

Ajoutons qu'un homme politique qui avait été convoqué à téléphone pour dire que retenu par ses occupations il se présenterait ultérieurement.

Ce matin, le capitaine Bouchardon entendait le frère du pacha, M. Bolo.

La première femme de Bolo

nous parle de sa vie

Nous avons pu joindre la première Mme Bolo qui, cette fois, consentait à nous recevoir, nous donna les intéressants détails que voici :

— Lorsque celui que je suis encore obligée d'appeler mon mari, après m'avoir emmenée en Argentine, m'abandonna brutalement à Buenos-Aires, je restai dans ce pays où je m'étais créé une situation qui me permettait de gagner honnêtement ma vie en exerçant ma profession d'artiste.

Pendant vingt et un ans, je vécut là-bas, loin de mon pays, séparée de ma famille sans jamais chercher à revoir celui qui m'avait donné son nom ou plutôt le nom qu'il prétendait porter, luttant seule avec acharnement contre toutes les difficultés de l'existence.

Enfin, un jour, après bien des années, bien des souffrances, à faire quelques économies, je résolus, voici deux ans, à revenir au milieu des miens que je n'avais pas oubliés et que j'aimais toujours.

C'est alors que je vins m'installer à Nice, où j'habitais encore.

Or, l'année dernière, je fus dans un journal le compte rendu d'une conférence que Mgr Bolo avait faite à Paris. Cette information fit naître en mon esprit le premier soupçon que peut-être Bolo avait pu m'avoir identifiée par son mari de façon certaine. Je croyais, en effet, que c'était par modestie que le prélat n'avait pas à son premier nom celui de Grangeven.

Je demandai alors à des amis des renseignements sur le frère de Mgr Bolo. Ces personnes me répondirent que c'était M. Bolo pacha.

J'étais si loin de penser que celui que j'avais vu dans un journal sous ce nom modeste était devenu un pareil personnage que je me persuadai qu'il y avait confusion.

Mais, au mois de février de cette année, je relevai dans un journal nîçois, parmi les voyageurs de marque descendus dans l'un des plus grands hôtels de la ville, M. P. Bolo, pacha.

Malgré ma foi complète le prénom dont le journal ne donnait que l'initiale, je me disais que c'était bien celui que j'avais vu dans le journal nîçois, car j'étais sûre que c'était bien moi que je cherchais et un fils de famille n'aurait pas pu se permettre de se faire appeler Bolo.

J'allai alors trouver un avocat et lui demandai de faire des recherches. « Mon mari est le frère de Mgr Bolo, lui dis-je, pour être plus sûr, petit à petit, devant m'amener à identifier mon mari de façon certaine. Je croyais, en effet, que c'était par modestie que le prélat n'avait pas à son premier nom celui de Grangeven ».

Je demandai alors à des amis des renseignements sur le frère de Mgr Bolo. Ces personnes me répondirent que c'était M. Bolo pacha.

J'étais si loin de penser que celui que j'avais vu dans un journal sous ce nom modeste était devenu un pareil personnage que je me persuadai qu'il y avait confusion.

Mais, au mois de février de cette année, je relevai dans un journal nîçois, parmi les voyageurs de marque descendus dans l'un des plus grands hôtels de la ville, M. P. Bolo, pacha.

Malgré ma foi complète le prénom dont le journal ne donnait que l'initiale, je me disais que c'était bien celui que j'avais vu dans le journal nîçois, car j'étais sûre que c'était bien moi que je cherchais et un fils de famille n'aurait pas pu se permettre de se faire appeler Bolo.

J'allai alors trouver un avocat et lui demandai de faire des recherches. « Mon mari est le frère de Mgr Bolo, lui dis-je, pour être plus sûr, petit à petit, devant m'amener à identifier mon mari de façon certaine. Je croyais, en effet, que c'était par modestie que le prélat n'avait pas à son premier nom celui de Grangeven ».

Je demandai alors à des amis des renseignements sur le frère de Mgr Bolo. Ces personnes me répondirent que c'était M. Bolo pacha.

J'étais si loin de penser que celui que j'avais vu dans un journal sous ce nom modeste était devenu un pareil personnage que je me persuadai qu'il y avait confusion.

Mais, au mois de février de cette année, je relevai dans un journal nîçois, parmi les voyageurs de marque descendus dans l'un des plus grands hôtels de la ville, M. P. Bolo, pacha.

Malgré ma foi complète le prénom dont le journal ne donnait que l'initiale, je me disais que c'était bien celui que j'avais vu dans le journal nîçois, car j'étais sûre que c'était bien moi que je cherchais et un fils de famille n'aurait pas pu se permettre de se faire appeler Bolo.

J'allai alors trouver un avocat et lui demandai de faire des recherches. « Mon mari est le frère de Mgr Bolo, lui dis-je, pour être plus sûr, petit à petit, devant m'amener à identifier mon mari de façon certaine. Je croyais, en effet, que c'était par modestie que le prélat n'avait pas à son premier nom celui de Grangeven ».

LA CHAMBRE

s'occupe de l'échange des prisonniers de guerre

La Chambre avait décidé, depuis quelques semaines, de consacrer sa séance d'hier aux interpellations de MM. Pasqual et Frédéric Brunet sur le rapatriement des prisonniers de guerre. A la demande de M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et des interpellateurs, la date de la discussion a été reportée au vendredi 11 janvier prochain.

A l'appui de sa demande, M. Ignace a apporté la déclaration suivante : « Messieurs, le gouvernement a considéré que la question si angoissante des prisonniers de guerre devait faire l'objet d'une de ses principales préoccupations. Une décision a été prise, en exécution de laquelle, mercredi 27 décembre, le ministre des Affaires étrangères a l'honneur de poursuivre des négociations. Des techniciens et de hauts fonctionnaires de mon département participent aujourd'hui à ces négociations qui aboutiront à des solutions nettes. Je demande, en attendant, à nos collègues de s'abstenir de s'occuper de la date pour ne pas gêner ces négociations et permettre d'aboutir le plus tôt possible. »

Dès que les négociations auront pris corps, je demanderai au Conseil des ministres de m'autoriser à vous en rendre compte.

On applaudit sur tous les bancs, tandis que M. Pasqual, l'un des interpellateurs, se lève et dit quelques mots qui sont unanimement approuvés :

Mes collègues Duru, Deguise, François Lefèvre, Lecoq, Decour, Frédéric Brunet et moi-même M. le sous-secrétaire d'Etat chargé du service des prisonniers de la déclaration nette, précise et si réconfortante qu'il vient de faire devant la Chambre.

Nous nous en voudrions de retarder par une interpellation la tribune des négociations engagées et la conclusion d'un accord tant attendu par des milliers et des milliers de familles françaises admirables de patriotisme et d'abnégation qui vivent depuis six mois dans des angoisses indicibles et dans une incertitude mortelle, tant attendu aussi par nos malheureux compatriotes qui tendent vers la mère-patrie leurs mains suppliées.

C'est parce que nous avons la conviction absolue de bien servir leur cause que, placés en l'absence de M. le sous-secrétaire d'Etat, nous nous sommes levés pour vous dire, bien volontiers à l'ajournement de l'interpellation que la Chambre, le 26 octobre dernier, avait fixée au 30 novembre dans son grand désir de prouver sa sollicitude aux prisonniers.

Tous les discours, à l'heure actuelle, sont inutiles. Ce qui importe, c'est agir vite, au seuil d'un quatrième hiver. Ce qui importe, c'est de répondre sans retard à l'appel de M. Ador vers qui va toute notre reconnaissance. (Applaudissements.)

Quelques mots très applaudis ensuite de M. Frédéric Brunet, autre interpellateur, qui veut bien accepter l'ajournement, mais à la condition qu'il soit bien entendu que les négociations dont il s'agit se poursuivent jusqu'au bout, car, deux fois déjà, elles ont été suspendues. Puis, après des observations de MM. Deguise, Duru, Lecoq et Ignace, l'interpellation est renvoyée au 11 janvier.

Les pensions

La Chambre reprend alors la discussion générale du projet sur les pensions. M. Lefas, président de la commission, expose la grande ligne du projet tel qu'il est soumis à la Chambre et critique les diverses contre-propositions déposées, en particulier celles de MM. Léon Bernard et Lémery.

Après lui, M. Dozy, au nom de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, apporte son adhésion au projet en discussion, mais il insiste pour qu'on ne perde plus de temps.

Suite du débat mardi.

Les bateaux parisiens continueront leur service

Les bateaux parisiens assureront encore le service des transports des voyageurs jusqu'à la fin du mois de décembre ; le préfet de police a, en effet, annoncé hier au Conseil municipal que l'autorité militaire avait accordé le délai pour arriver à une entente avec la Ville et le département. Pendant le mois de décembre, les bateaux parisiens seront exploités par la réquisition militaire.

Trois voleurs d'autos arrêtés

Les vols d'autos se multiplient. Chaque jour on enregistre, soit à Paris, soit en banlieue, des disparitions de voitures. Fort heureusement, quelques-uns des voleurs ont pu être arrêtés hier.

Apercevant, gare de l'Est, un conducteur d'auto qui ne semblait guère sûr de son volant, des inspecteurs de la Sûreté s'approchèrent à l'interpellèrent ; mais le conducteur sauta du siège et prit la fuite. Les inspecteurs se précipitèrent à l'arrière. Prestement, les inspecteurs remplacèrent les fuyards dans l'auto et ces derniers furent rapidement rattrapés et arrêtés.

Ce sont : Henri Rouby, 28 ans, demeurant rue Vandamme, à Louisy Armand, 30 ans, demeurant rue des Carmes, et Louis Bouvier, 25 ans ; ce dernier est déserteur pour la quatrième fois ; il s'était récemment enfui du front où il était en prévention de conseil de guerre. Les deux autres étaient mobilisés dans les usines de guerre.

Ils ont été arrêtés à M. Duranton, chef adjoint de la Sûreté, qu'ils avaient volé l'automobile à la gare de Lyon samedi dernier.

Les rats de wagons

Ceux-là, au lieu de visiter les hôtels, opèrent dans les gares. Deux voyageurs, allant à Valenciennes, dans un wagon de première du train en partance pour la gare de Lyon, ont été surpris par deux rats de wagons. Les voyageurs descendirent un instant sur le quai. Quand ils regagnèrent leurs places, la valise et la fourrure avaient disparu. Le commissaire spécial de la gare de Lyon croit se trouver en présence d'une bande organisée pour ce genre de vol.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Un ARRI. — Carrefour de l'Odéon, M. Julien Ferand, 60 ans, demeurant 85, rue des Fossés-Saint-Jacques, tombe sous un tramway et meurt à la Charité.

Un ARRI. — Boulevard de Belleville, M. Emile Leterrier, 49 ans, journalier, 15, rue des Maronites, renverse par une automobile. Il est mort à Tenon après quelques heures.

FAITS DIVERS

Un ARRI. — Rue Grégoire-de-Tours, Mme Eugénie Rotté, 34 ans, se jette de la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage, et se tue.

Un ARRI. — Station Nord-Sud « Convention », M. Hermann Kérel, 42 ans, menuisier, 234, rue de Valenciennes, passant la tête hors du portière, est heurté à l'entrée du tunnel et blessé. A Necke.

LA CHAMBRE

s'occupe de l'échange des prisonniers de guerre

La Chambre avait décidé, depuis quelques semaines, de consacrer sa séance d'hier aux interpellations de MM. Pasqual et Frédéric Brunet sur le rapatriement des prisonniers de guerre. A la demande de M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et des interpellateurs, la date de la discussion a été reportée au vendredi 11 janvier prochain.

A l'appui de sa demande, M. Ignace a apporté la déclaration suivante : « Messieurs, le gouvernement a considéré que la question si angoissante des prisonniers de guerre devait faire l'objet d'une de ses principales préoccupations. Une décision a été prise, en exécution de laquelle, mercredi 27 décembre, le ministre des Affaires étrangères a l'honneur de poursuivre des négociations. Des techniciens et de hauts fonctionnaires de mon département participent aujourd'hui à ces négociations qui aboutiront à des solutions nettes. Je demande, en attendant, à nos collègues de s'abstenir de s'occuper de la date pour ne pas gêner ces négociations et permettre d'aboutir le plus tôt possible. »

Dès que les négociations auront pris corps, je demanderai au Conseil des ministres de m'autoriser à vous en rendre compte.

On applaudit sur tous les bancs, tandis que M. Pasqual, l'un des interpellateurs, se lève et dit quelques mots qui sont unanimement approuvés :

Mes collègues Duru, Deguise, François Lefèvre, Lecoq, Decour, Frédéric Brunet et moi-même M. le sous-secrétaire d'Etat chargé du service des prisonniers de la déclaration nette, précise et si réconfortante qu'il vient de faire devant la Chambre.

Nous nous en voudrions de retarder par une interpellation la tribune des négociations engagées et la conclusion d'un accord tant attendu par des milliers et des milliers de familles françaises admirables de patriotisme et d'abnégation qui vivent depuis six mois dans des angoisses indicibles et dans une incertitude mortelle, tant attendu aussi par nos malheureux compatriotes qui tendent vers la mère-patrie leurs mains suppliées.

C'est parce que nous avons la conviction absolue de bien servir leur cause que, placés en l'absence de M. le sous-secrétaire d'Etat, nous nous sommes levés pour vous dire, bien volontiers à l'ajournement de l'interpellation que la Chambre, le 26 octobre dernier, avait fixée au 30 novembre dans son grand désir de prouver sa sollicitude aux prisonniers.

Tous les discours, à l'heure actuelle, sont inutiles. Ce qui importe, c'est agir vite, au seuil d'un quatrième hiver. Ce qui importe, c'est de répondre sans retard à l'appel de M. Ador vers qui va toute notre reconnaissance. (Applaudissements.)

Quelques mots très applaudis ensuite de M. Frédéric Brunet, autre interpellateur, qui veut bien accepter l'ajournement, mais à la condition qu'il soit bien entendu que les négociations dont il s'agit se poursuivent jusqu'au bout, car, deux fois déjà, elles ont été suspendues. Puis, après des observations de MM. Deguise, Duru, Lecoq et Ignace, l'interpellation est renvoyée au 11 janvier.

Les pensions

La Chambre reprend alors la discussion générale du projet sur les pensions. M. Lefas, président de la commission, expose la grande ligne du projet tel qu'il est soumis à la Chambre et critique les diverses contre-propositions déposées, en particulier celles de MM. Léon Bernard et Lémery.

Après lui, M. Dozy, au nom de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, apporte son adhésion au projet en discussion, mais il insiste pour qu'on ne perde plus de temps.

Suite du débat mardi.

Les bateaux parisiens continueront leur service

Les bateaux parisiens assureront encore le service des transports des voyageurs jusqu'à la fin du mois de décembre ; le préfet de police a, en effet, annoncé hier au Conseil municipal que l'autorité militaire avait accordé le délai pour arriver à une entente avec la Ville et le département. Pendant le mois de décembre, les bateaux parisiens seront exploités par la réquisition militaire.

Trois voleurs d'autos arrêtés

Les vols d'autos se multiplient. Chaque jour on enregistre, soit à Paris, soit en banlieue, des disparitions de voitures. Fort heureusement, quelques-uns des voleurs ont pu être arrêtés hier.

Apercevant, gare de l'Est, un conducteur d'auto qui ne semblait guère sûr de son volant, des inspecteurs de la Sûreté s'approchèrent à l'interpellèrent ; mais le conducteur sauta du siège et prit la fuite. Les inspecteurs se précipitèrent à l'arrière. Prestement, les inspecteurs remplacèrent les fuyards dans l'auto et ces derniers furent rapidement rattrapés et arrêtés.

Ce sont : Henri Rouby, 28 ans, demeurant rue Vandamme, à Louisy Armand, 30 ans, demeurant rue des Carmes, et Louis Bouvier, 25 ans ; ce dernier est déserteur pour la quatrième fois ; il s'était récemment enfui du front où il était en prévention de conseil de guerre. Les deux autres étaient mobilisés dans les usines de guerre.

Ils ont été arrêtés à M. Duranton, chef adjoint de la Sûreté, qu'ils avaient volé l'automobile à la gare de Lyon samedi dernier.

Les rats de wagons

Ceux-là, au lieu de visiter les hôtels, opèrent dans les gares. Deux voyageurs, allant à Valenciennes, dans un wagon de première du train en partance pour la gare de Lyon, ont été surpris par deux rats de wagons. Les voyageurs descendirent un instant sur le quai. Quand ils regagnèrent leurs places, la valise et la fourrure avaient disparu. Le commissaire spécial de la gare de Lyon croit se trouver en présence d'une bande organisée pour ce genre de vol.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Un ARRI. — Carrefour de l'Odéon, M. Julien Ferand, 60 ans, demeurant 85, rue des Fossés-Saint-Jacques, tombe sous un tramway et meurt à la Charité.

Un ARRI. — Boulevard de Belleville, M. Emile Leterrier, 49 ans, journalier, 15, rue des Maronites, renverse par une automobile. Il est mort à Tenon après quelques heures.

FAITS DIVERS

Un ARRI. — Rue Grégoire-de-Tours, Mme Eugénie Rotté, 34 ans, se jette de la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage, et se tue.

Un ARRI. — Station Nord-Sud « Convention », M. Hermann Kérel, 42 ans, menuisier, 234, rue de Valenciennes, passant la tête hors du portière, est heurté à l'entrée du tunnel et blessé. A Necke.

LA CHAMBRE

s'occupe de l'échange des prisonniers de guerre

La Chambre avait décidé, depuis quelques semaines, de consacrer sa séance d'hier aux interpellations de MM. Pasqual et Frédéric Brunet sur le rapatriement des prisonniers de guerre. A la demande de M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, et des interpellateurs, la date de la discussion a été reportée au vendredi 11 janvier prochain.

A l'appui de sa demande, M. Ignace a apporté la déclaration suivante : « Messieurs, le gouvernement a considéré que la question si angoissante des prisonniers de guerre devait faire l'objet d'une de ses principales préoccupations. Une décision a été prise, en exécution de laquelle, mercredi 27 décembre, le ministre des Affaires étrangères a l'honneur de poursuivre des négociations. Des techniciens et de hauts fonctionnaires de mon département participent aujourd'hui à ces négociations qui aboutiront à des solutions nettes. Je demande, en attendant, à nos collègues de s'abstenir de s'occuper de la date pour ne pas gêner ces négociations et permettre d'aboutir le plus tôt possible. »

Dès que les négociations auront pris corps, je demanderai au Conseil des ministres de m'autoriser à vous en rendre compte.

On applaudit sur tous les bancs, tandis que M. Pasqual, l'un des interpellateurs, se lève et dit quelques mots qui sont unanimement approuvés :

Mes collègues Duru, Deguise, François Lefèvre, Lecoq, Decour, Frédéric Brunet et moi-même M. le sous-secrétaire d'Etat chargé du service des prisonniers de la déclaration nette, précise et si réconfortante qu'il vient de faire devant la Chambre.

Nous nous en voudrions de retarder par une interpellation la tribune des négociations engagées et la conclusion d'un accord tant attendu par des milliers et des milliers de familles françaises admirables de patriotisme et d'abnégation qui vivent depuis six mois dans des angoisses indicibles et dans une incertitude mortelle, tant attendu aussi par nos malheureux compatriotes qui tendent vers la mère-patrie leurs mains suppliées.

C'est parce que nous avons la conviction absolue de bien servir leur cause que, placés en l'absence de M. le sous-secrétaire d'Etat, nous nous sommes levés pour vous dire, bien volontiers à l'ajournement de l'interpellation que la Chambre, le 26 octobre dernier, avait fixée au 30 novembre dans son grand désir de prouver sa sollicitude aux prisonniers.

Tous les discours, à l'heure actuelle, sont inutiles. Ce qui importe, c'est agir vite, au seuil d'un quatrième hiver. Ce qui importe, c'est de répondre sans retard à l'appel de M. Ador vers qui va toute notre reconnaissance. (Applaudissements.)

Quelques mots très applaudis ensuite de M. Frédéric Brunet, autre interpellateur, qui veut bien accepter l'ajournement, mais à la condition qu'il soit bien entendu que les négociations dont il s'agit se poursuivent jusqu'au bout, car, deux fois déjà, elles ont été suspendues. Puis, après des observations de MM. Deguise, Duru, Lecoq et Ignace, l'interpellation est renvoyée au 11 janvier.

Les pensions

La Chambre reprend alors la discussion générale du projet sur les pensions. M. Lefas, président de la commission, expose la grande ligne du projet tel qu'il est soumis à la Chambre et critique les diverses contre-propositions déposées, en particulier celles de MM. Léon Bernard et Lémery.

Après lui, M. Dozy, au nom de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, apporte son adhésion au projet en discussion, mais il insiste pour qu'on ne perde plus de temps.

Suite du débat mardi.

Les bateaux parisiens continueront leur service

Les bateaux parisiens assureront encore le service des transports des voyageurs jusqu'à la fin du mois de décembre ; le préfet de police a, en effet, annoncé hier au Conseil municipal que l'autorité militaire avait accordé le délai pour arriver à une entente avec la Ville et le département. Pendant le mois de décembre, les bateaux parisiens seront exploités par la réquisition militaire.

Trois voleurs d'autos arrêtés

Les vols d'autos se multiplient. Chaque jour on enregistre, soit à Paris, soit en banlieue, des disparitions de voitures. Fort heureusement, quelques-uns des voleurs ont pu être arrêtés hier.

Apercevant, gare de l'Est, un conducteur d'auto qui ne semblait guère sûr de son volant, des inspecteurs de la Sûreté s'approchèrent à l'interpellèrent ; mais le conducteur sauta du siège et prit la fuite. Les inspecteurs se précipitèrent à l'arrière. Prestement, les inspecteurs remplacèrent les fuyards dans l'auto et ces derniers furent rapidement rattrapés et arrêtés.

Ce sont : Henri Rouby, 28 ans, demeurant rue Vandamme, à Louisy Armand, 30 ans, demeurant rue des Carmes, et Louis Bouvier, 25 ans ; ce dernier est déserteur pour la quatrième fois ; il s'était récemment enfui du front où il était en prévention de conseil de guerre. Les deux autres étaient mobilisés dans les usines de guerre.

Ils ont été arrêtés à M. Duranton, chef adjoint de la Sûreté, qu'ils avaient volé l'automobile à la gare de Lyon samedi dernier.

Les rats de wagons

Ceux-là, au lieu de visiter les hôtels, opèrent dans les gares. Deux voyageurs, allant à Valenciennes, dans un wagon de première du train en partance pour la gare de Lyon, ont été surpris par deux rats de wagons. Les voyageurs descendirent un instant sur le quai. Quand ils regagnèrent leurs places, la valise et la fourrure avaient disparu. Le commissaire spécial de la gare de Lyon croit se trouver en présence d'une bande organisée pour ce genre de vol.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Un ARRI. — Carrefour de l'Odéon, M. Julien Ferand, 60 ans, demeurant 85, rue des Fossés-Saint-Jacques, tombe sous un tramway et meurt à la Charité.

Un ARRI. — Boulevard de Belleville, M. Emile Leterrier, 49 ans, journalier, 15, rue des Maronites, renverse par une automobile. Il est mort à Tenon après quelques heures.

FAITS DIVERS

Un ARRI. — Rue Grégoire-de-Tours, Mme Eugénie Rotté, 34 ans, se jette de la fenêtre de sa chambre, située au troisième étage, et se tue.

Un ARRI.

Le nouveau gouvernement russe serait internationaliste

Petrograd, 30 Novembre. — L'accord des partis socialistes semble devoir amener la constitution d'un gouvernement aux tendances internationalistes avec la représentation de groupes socialistes révolutionnaires internationalistes, minimalistes, internationalistes unifiés, autrement dit, de la Gazette de la Bourse, qui reparait pendant la guerre par un groupement cosmopolite d'internationalistes.

Les socialistes révolutionnaires réclament toujours le départ de Trotsky et de Lenine ; mais comme les minimalistes, quoique apparemment disposés à sacrifier Trotsky, tiennent à Lenine, diverses combinaisons sont envisagées. L'une accorderait à ces deux chefs une place sans portefeuille ; une autre combinerait Lenine à la présidence du nouvel Avant-Parlement démocratique, constitué par le Soviet des ouvriers, le Soviet des paysans, les délégués de l'armée et de la flotte, des cheminots et des postiers.

Suivant une déclaration faite par M. Zinovief, au Soviet de Petrograd, l'accord conclu entre les partis socialistes relativement à la constitution d'un organe central gouvernemental est passé sur la base du programme du 2^e congrès des Soviets, tenu au commencement de mai et qui créa le gouvernement actuel.

Cet accord implique la reconnaissance du message de paix des décrets sur la transmission de la terre et du contrôle ouvrier.

La fusion des partis socialistes était à prévoir. En somme, le programme des uns et des autres comporte des buts communs relativement à la paix, à la terre et à la Constitution qui devaient finalement les rapprocher.

Cependant, il reste encore à résoudre certaines questions de personnes qui constituent avec les restrictions politiques une des causes de la scission qui s'est produite entre les fractions socialistes.

La présence de Trotsky au sein du gouvernement est connue et il a été fortement combattu, mais il a lieu de supposer, qu'après la réconciliation qui vient de s'effectuer, le nouvel organe gouvernemental, constitué avec la participation des représentants de toute la démocratie des ouvriers, des paysans, des soldats et des unions professionnelles, trouvera la formule d'un accord pour la constitution définitive d'un cabinet de coalition socialiste.

La présence de Tchernoïff et de Martoff au sein du cabinet paraît assurée. La Gazette de la Bourse croit même que Tchernoïff serait président du Conseil.

Petrograd refuse la majorité aux maximalistes

Petrograd, 30 Novembre. — Le dénombrement des bulletins électoraux pour la Constituante a donné un total de 928.554 voix contre 549.378 voix pour les élections municipales d'août, où la première place fut gagnée par les socialistes révolutionnaires, la deuxième par les cadets et la troisième par les maximalistes.

Cette fois, les maximalistes ont eu 320.957 voix, ce qui faisait beaucoup moins de la moitié du total prouvé que les maximalistes ne sont pas en majorité, même dans la capitale réputée centre des maximalistes. Les maximalistes auront dans la Constituante 248.276 voix.

Les cadets ont en 248.276 voix et seront représentés par quatre membres de la Constituante.

Avec 150.970 voix, les socialistes révolutionnaires auront deux sièges.

Les journaux donnent la liste suivante des députés élus de Petrograd à la Constituante : Les maximalistes seront représentés par Lenine, Trotsky, Zinovief, Kameneff, Mme Kollontay et Staline ; les cadets, par M. Lioukoff, Vinaver, Koutler et Rodicheff et les socialistes révolutionnaires par Tchernoïff et Kamkoff.

Les maximalistes fabriquent de la monnaie fiduciaire

Petrograd, 30 Novembre. — Le conseil des commissaires nationaux a décidé de procéder à l'impression d'une monnaie fiduciaire signée par les commissaires nationaux, mais l'impression nationale a refusé de l'imprimer ; le conseil a donc décidé de faire fabriquer une grande imprimerie privée.

Les billets nouveaux porteront une mention indiquant qu'ils sont garantis par l'or qui se trouve dans les caisses de la Banque d'Etat à Moscou.

Le canon tonne plus fort sur le front italien

Rome, 30 Novembre. (Official). — Communication du commandement suprême : La lutte d'artillerie, dont l'intensité s'est augmentée sur tout le front, a été particulièrement vive dans la région Melette (plateau d'Asiago) et dans la plaine de la Mayenne et de la basse Piave.

Dans la zone du littoral, un monitor anglais a atteint en plein et a coupé un pont de barques jetté par l'ennemi à la hauteur de Passarella.

Sur Asiago, un avion ennemi a été abattu au cours d'un combat aérien.

Pendant la nuit dernière, nos appareils ont efficacement bombardé des camps ennemis entre Feltra et Ponzazzo.

LA LUTTE EN PALESTINE

Londres, 30 Novembre. — (Official). — Le général Allenby annonce que le 27 novembre et les jours suivants les Turcs ont exécuté des démonstrations contre nos lignes au nord-ouest de Jérusalem.

Il ne s'agit pas d'un affrontement sérieux, mais d'un Noble-Samuel, où l'ennemi a été repoussé.

L'artillerie turco-allemande a bombardé de nouveau la mosquée érigée au-dessus du tombeau du prophète Samuel et a détruit les minarets.

En de nos détachements a attaqué un poste turc sur le Nahal-el-Auja, occupé par une centaine de Turcs. Une cinquantaine ont été tués, les autres ont été faits prisonniers ; nous avons pris également une mitrailleuse.

Cinq avions ennemis ont été abattus ; deux autres ont été abattus ; un autre a été endommagé.

L'ARMISTICE DE TRAHISON

Comment la trahison maximaliste fut offerte à l'ennemi

Petrograd, 30 Novembre. — Dans une édition spéciale du soir, la Pravda rend compte de l'entrevue des parlementaires russes avec le commandement allemand.

Les parlementaires, qui étaient partis le 26 novembre après-midi, des lignes russes, sont rentrés à Dvinsk le 27 novembre pour rédiger le procès-verbal de leur mission.

« A 16 h. 20, disent-ils, nous sommes sortis sur le secteur occupé par un régiment de Moscou, porteurs d'un drapeau blanc, précédés de trompettes. Nous avons été reçus à une distance de trois cents pas par des officiers allemands du secteur ennemi connu sous la dénomination de « Hanovre ».

« A 17 heures, nous avons été conduits, les yeux bandés, à l'état-major d'un bataillon tenant le secteur de Hanovre.

« A 17 heures 40, nous avons remis nos pouvoirs à deux officiers d'état-major allemands envoyés dans ce but par l'état-major de la division. Les pourparlers se sont engagés en français. Notre proposition a été aussitôt transmise à l'état-major de la division de Dvinsk par le fil direct.

« Le général d'état-major du front de prince Rupprecht et au commandant en chef des armées allemandes.

« A 18 heures 20, nous avons été conduits en automobile, par la route de Dvinsk à Pionevie, au village de Possen, où nous a reçus officiellement le général de division Hofmeister, en grande tenue, portant ses décorations, entouré de son état-major.

« Le général Hofmeister nous déclara que nos mandats ayant été reconnus en règle nos propositions avaient été transmises au haut commandement et que nous aurions une réponse dans vingt-quatre heures.

Mais, à 19 h. 50, arriva une première réponse, consistant à l'armistice dans les conditions exposées dans nos mandats et autorisant le général Hofmeister à fixer, avec les parlementaires des pays belligérants, les détails d'une nouvelle entrevue.

« Après un échange de vues, en russe, en allemand et en français, et après un nouvel entretien par fil direct avec le haut commandement, le général Hofmeister nous remit à minuit 20 une réponse écrite signée et scellée par le général Hofmeister. Notre proposition ayant été rédigée en allemand, la réponse allemande fut faite en allemand.

« La date de l'entrevue a été fixée au 2 décembre à midi. Ce protocole a été signé par nous à 1 heure 13 de la nuit. Des deux exemplaires, un a été remis au général Hofmeister, l'autre, ci-joint avec la réponse du commandement allemand, au commissaire du peuple pour les affaires de la guerre.

« En même temps, déclaration nous fut faite que le généralissime allemand a ordonné de cesser la fusillade, sauf au cas où les forces allemandes seraient obligées de suspendre la fraternisation jusqu'à l'issue des pourparlers.

« A 8 heures du matin, nous avons été reconduits, les yeux bandés, dans le secteur du front où nous avions été reçus par les Allemands et nous sommes rentrés dans nos lignes ».

Ce que fut la protestation des chefs des missions alliées

Londres, 30 Novembre. — Le Times donne le texte suivant de la note adressée au général Doukhonine par les représentants militaires de la Grande-Bretagne, de la Roumanie, de l'Italie, du Japon, de la France et de la Serbie :

« Excellence, chefs des missions alliées accréditées auprès de l'état-major général russe, ont l'honneur de déclarer, en conformité avec les indications précises reçues des représentants autorisés à Petrograd, qu'ils protestent le plus énergiquement contre toute violation des conditions du traité du 3 septembre 1918, que termes duquel les alliés, y compris la Russie, s'engageaient solennellement à ne pas conclure séparément d'armistice et à ne pas suspendre séparément les opérations militaires.

« Les sous-signés, chefs des missions militaires alliées, considèrent de leur devoir d'exprimer l'état-major général que toute violation de ce traité par la Russie aurait les conséquences les plus graves. Les sous-signés déclarent que l'ennemi doit être empêché d'acquiescer à la réception par écrit de cette communication.

« Les Times ajoute, d'après des journaux de Moscou, que cette note fut présentée vendredi dernier à 10 heures.

COMMUNIQUÉS DES ALLIÉS

FRANÇAIS.

30 Novembre, 14 heures.

Nuit calme sur l'ensemble du front, sauf en Argonne où les deux artilleries se sont montrées particulièrement actives, et dans la région des Chambrayes où, après une série de violents bombardements, l'ennemi a exécuté un important coup de main qui a complètement échoué.

30 Novembre, 23 heures.

Aucune action d'infanterie, au cours de la journée. L'artillerie s'est montrée assez active dans la région au nord du Chemin des Dames et sur la rive droite de la Meuse.

BRITANNIQUE.

30 Novembre, soir.

AVIATION. — Le 29, le temps s'étant amélioré, des vols ont eu lieu toute la journée. Nous avons fait avec succès du travail d'artillerie, pris de nombreuses photographies et nos pilotes volant à faible hauteur ont tiré plusieurs milliers de cartouches sur l'infanterie ennemie. Pendant la journée nous avons lancé 180 bombes sur un grand dépôt de munitions au nord de Cambrai, sur la gare de Roulers et sur les cantonnements allemands dans la zone de bataille.

ARMÉE D'ORIENT.

30 Novembre. — Activité d'artillerie assez sérieuse vers Doiran, dans la boucle de la Cerna et au nord de Monastir. Les batteries françaises et britanniques ont exécuté avec succès des tirs de destruction et provoqué l'explosion d'un dépôt de munitions ennemi.

Vers Nante, une forte mitrailleuse ennemie a été repoussée.

L'aviation française a exécuté plusieurs bombardements dans la vallée du Vardar et au nord de Monastir.

Trois appareils ennemis ont été abattus, deux par l'aviation britannique, un par l'artillerie française.

VON KUHLMANN s'appuie sur Lenine pour injurier

MM. Sonnino, Clemenceau et Lloyd George

Bâle, 30 Novembre. — Dans la séance d'aujourd'hui à la commission plénière du Reichstag, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, von Kuhlmann, a pris la parole après le rapporteur, le prince de Schönaich Carolath.

Après des communications confidentielles, il a parlé de la prétendue conférence des financiers à Berne mentionnée dans les documents secrets publiés par la Russie ; il a déclaré qu'aucun délégué de la Deutsche Bank n'était en Suisse à ce moment et M. Fürstemberg dont le nom a été cité avait bien eu un passeport pour la Suisse, mais il ne s'en était pas servi ; il n'était pas en Suisse à cette époque. M. de Kuhlmann a continué :

« Nos regards sont actuellement tournés vers l'est. La Russie, qui a allumé le flambeau de la guerre dans le monde, la Russie, dans laquelle un grand nombre de pascades corrompues jusqu'aux modèles, en imposant à un gouvernement peut-être parfois bien intentionné, mais faible et mal dirigé, la mobilisation qui devint la cause véritable et immédiate de cette formidable catastrophe, nous sommes en face de nous coupables et lutte maintenant dans des jours difficiles pour avoir, grâce à un armistice et à la paix, la possibilité de se reconstituer à l'intérieur. Je n'ai pas besoin de rien ajouter aux paroles précédentes par lesquelles le chancelier a indiqué hier l'attitude de notre gouvernement allemand vis-à-vis de ces aspirations dans cette affaire, non plus que nous ne nous écarterons des principes d'une politique ferme fondée sur des réalités.

« Les principes fondamentaux exposés au moment par les dirigeants actuels de Petrograd paraissent pouvoir servir de base à une nouvelle organisation à l'est, en tenant compte de l'ensemble des intérêts de la Russie et de ceux des peuples allemands et russes. Je suis particulièrement satisfait que nous puissions poursuivre ce but dans un esprit d'accord avec nos alliés et aussi, me semble-t-il, avec l'appui moral de la grande majorité des représentants du peuple allemand et russe. Cela donnera aussi à notre action à l'extérieur le poids nécessaire.

« Au sujet de la situation militaire, je voudrais me borner à quelques mots sur la campagne d'Italie qui est en plein développement. Les opérations militaires ont été très visibles, mais que, naturellement, il est encore impossible d'apprécier pleinement.

« Les injures à l'Italie

M. de Kuhlmann rappelle la persécution du front italien, la descente des troupes allemandes dans ces plaines resplendissantes d'Italie, qui depuis les premiers jours de l'offensive, exercent sur l'imagination allemande une si magique attraction.

« Il n'y a pas un pays d'Europe avec lequel le monde intellectuel allemand entretenait avant la guerre de plus étroites relations que l'Italie. Cet Etat est, à l'ombre de la Triple-Entente, en prestige, de force en richesse et malgré l'indifférence de la presse allemande, nous nous sommes plus tard pendant la guerre à voir des fois qui croyaient que l'heure était venue de tendre un piège à l'ennemi allemand pourchassé et à voir l'Italie sous les exaltations de la presse vendue et sous la conduite de dirigeants sans conscience et à court vue, par simple convoitise territoriale une politique honteuse qui s'explique dans le sang, cependant, il y a plus d'un Italien auquel, dans cette heure de complet effondrement, on ne peut pas refuser complètement la sympathie.

L'Allemagne, pays de liberté !

M. de Kuhlmann déclare ensuite que les répressions des libertés militaires se sont exercées aussi en Angleterre et en France, dont il compare l'évolution intérieure à celle de l'Allemagne.

Tandis qu'en Allemagne, pendant le cours de la guerre, on appliquait dans le travail fructueux la grande parole prononcée au début des hostilités par l'empereur et que les relations entre le peuple et la couronne devenaient de plus en plus étroites, on voyait toujours plus libéraux, plus vivants et, par suite, plus solides, tandis qu'en Allemagne le gouvernement, non sous la pression de l'étranger, mais reconnaissant en toute indépendance les modifications devenues nécessaires, a fait ce que le chancelier vous exposait hier dans son programme, dans ces deux pays qui aiment se présenter comme l'asile des champions de la liberté populaire dans le monde, l'évolution suivit le cours contraire.

Clemenceau et Lloyd George dictateurs !

La liberté de pensée et de parole est en partie détruite par les moyens de la violence la plus brutale. Tout d'abord de plus en plus dans les démocraties de l'ouest à la dictature absolue. En France, le parti acharné à la guerre, dont M. Poincaré est le premier représentant, nous a montré dans le jeu de la guerre à tout prix, en sapant au pouvoir M. Clemenceau. Tandis qu'à Berlin le chancelier discute à fond avec les partis les bases des mesures du gouvernement, les journaux dévoués à M. Clemenceau célèbrent la façon dictatoriale et absolutiste dont le conseil de cabinet sans consultation du Parlement et disent qu'un de ses premiers actes fut la répression inexorable des efforts en faveur de la paix.

En Angleterre cette situation existait déjà avant la guerre. Le parti de la violence a déjà, il y a quelque temps, hissé M. Lloyd George sur le pavois en lui donnant les pleins pouvoirs qui, au mépris de toutes les garanties si chères aux constitutions anglaises, en faisaient un véritable dictateur.

C'est un caractère commun à tous ces efforts pour conduire la guerre avec autant d'intransigence que possible, ne fût-ce que par tout ce que ses amis avaient espéré de lui.

Le président du Conseil autrichien parle comme Hertling

Bâle, 30 Novembre. — On mande de Vienne :

Au début de la séance de la Chambre des députés, M. de Seidler, président du Conseil, a fait la déclaration suivante :

« Comme la Chambre le sait, le gouvernement de la monarchie a déjà accepté l'invitation du gouvernement russe d'entrer en pourparlers immédiats de vue d'un armistice et de la paix générale. (Applaudissements prolongés.)

Le gouvernement est décidé, fidèle au point de vue qu'il a fait connaître à diverses reprises, de continuer les pourparlers dans un esprit de conciliation, parce que son intention est d'obtenir au plus tôt une paix qui rendra possible à l'avenir la collaboration confiante des peuples. (Vifs applaudissements.)

Le gouvernement de la monarchie reconnaît aux Etats qui envisageront avec lui la conclusion de la paix le droit d'assurer à leurs peuples la pleine liberté de décider de leur avenir politique. Nous nous abstiendrons de toute intervention dans la politique intérieure des contractants, mais nous exigerons à notre tour qu'un système de toute intervention dans notre propre organisation constitutionnelle.

La lettre de lord Lansdowne M. Clement Edwards répond à lord Lansdowne

Londres, 30 Novembre. — M. Clement Edwards, député, au cours d'une allocution qu'il a prononcée aujourd'hui à Trafalgar Square, du haut de la plate-forme du tank où le public s'écroule aux obligations de guerre, a attaqué vivement lord Lansdowne et déclaré qu'aucune paix n'est possible avec ceux qui gouvernent aujourd'hui l'Allemagne.

« Le gouvernement, dit-il, nous demande d'ignorer ces gens aux genoux faibles qui, piqués de ne plus faire partie du gouvernement, parlent d'une paix intempestive !

Cette déclaration fut saluée de vigoureux applaudissements.

Nous combattons pour le droit démocratique, pour le fondement moral de la civilisation ; nous nous sommes les mêmes aujourd'hui qu'autrefois, nous sommes entrés en guerre. La seule différence est que nous avons fait d'immenses sacrifices, "aut-il que ces sacrifices aient été consentis en vain parce qu'on demande des négociations pusillanimes de paix ?

« Non ! Non ! Jamais ! »

Ces gens qui parlent de paix ferment les yeux sur la situation véritable. Des demain, nous pouvons obtenir des conditions de paix presque idéales, sur le papier. Mais ce papier n'a pas plus de valeur que le traité qui garantissait la neutralité de la Belgique. Il nous faut poursuivre la guerre jusqu'à ce que nous obtenions non seulement la paix sur le papier, mais des garanties nous assurant que nous ne serons pas trahis pendant les négociations à venir. La paix que nous voulons, une paix véritable et définitive, est impossible avec les chefs actuels de l'Allemagne.

« C'est une lettre désastreuse » déclare M. Bonar Law

Londres, 30 Novembre. — M. Bonar Law, dans une réunion des délégués des partis conservateurs et unionistes, à laquelle assistaient sir Edward Carson et M. Walter Long, a condamné avec énergie la lettre de lord Lansdowne, qu'il a qualifiée de désastreuse. Il a ajouté :

« Le point de vue exposé par lord Lansdowne est nullement partagé par n'importe quel de mes collègues appartenant ou non au cabinet.

Une motion condamnant la lettre en termes des plus énergiques a été ensuite votée et télégraphiée à la Conférence de Paris.

L'opinion du gouvernement

Londres, 30 Novembre. — L'agence Reuters a reçu de source autorisée que l'opinion du gouvernement britannique relativement à la lettre de lord Lansdowne est la suivante :

« Lord Lansdowne, dans sa lettre, ne parle qu'en son nom personnel. Avant d'écrire cette lettre, lord Lansdowne n'a consulté aucun membre du gouvernement et n'a été en communication avec aucun d'eux.

« La lecture de cette lettre a surpris les ministres, autant qu'elle n'importe qu'elle soit personnelle.

« Les vues exprimées dans la lettre ne représentent aucunement celles du gouvernement britannique et n'indiquent pas la moins du monde un changement de la politique de la Grande-Bretagne. Cette politique reste ce qu'elle a toujours été, celle qui a été exposée par M. Lloyd George, Asquith, Bonar Law et Balfour.

« Cette politique a été exposée en termes différents, mais les paroles qui la résument le mieux sont peut-être celles de M. Clemenceau, à savoir :

« Notre but de guerre, c'est la victoire. »

La réponse de l'Autriche aux bolcheviks

Zurich, 30 Novembre. — Le gouvernement austro-hongrois a envoyé la radiotélégramme suivant au « gouvernement de la République russe » :

« Le télégramme circulaire du conseil des commissaires du peuple du 28 novembre par lequel le gouvernement russe se déclare prêt à commencer des négociations pour un armistice et une paix générale, est parvenu au gouvernement austro-hongrois. Le gouvernement austro-hongrois considère que les lignes directrices du traité de paix, que le gouvernement russe propose, sont en accord avec les principes de la paix. Le gouvernement austro-hongrois se déclare prêt à commencer des négociations avec le gouvernement russe pour un armistice immédiat et ensuite pour une paix générale.

UNE ADRESSE

du Conseil municipal de Dijon

Dijon, 30 Novembre. — Le conseil municipal a voté sur la proposition du maire, M. Charles Dumont, une adresse au gouvernement dans laquelle il est dit notamment que le vote de M. Barabant, député de Dijon, vote contraire au gouvernement, pourrait laisser supposer que la ville de Dijon ne s'associe pas aux sentiments nobles et élevés exprimés par le président du Conseil dans la séance du 20 novembre. Le conseil municipal a proclamé hautement, au nom de la population dijonnaise, que le gouvernement présidé par M. Clemenceau lui donne abnégation confiance dans la victoire et la certitude du triomphe pour les traités, les vendus et les défaitistes.

LE NATURALISE GOLDSOLL

A la suite des incidents concernant le naturalisé Goldsoll, M. Emile Constant, député de la Gironde, a demandé au gouvernement de la Chambre, la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le gouvernement à rechercher et à faire connaître, sans délai, la "charité humaine" qui est inconnue sur le front, les responsabilités ministérielles militaires et politiques qui mettent en cause la naturalisation Goldsoll, sans échantillons devant le devoir militaire et la mission inévitablement lui fut donnée en Amérique.

Tombé accidentellement dans la Marne

On a retiré de la Marne le corps de M. Louis Lafont, chef de bureau aux chemins de fer de l'Etat, disparu depuis quelques jours de son domicile, 33, avenue Lagache, à Villemonble. On croit que M. Lafont est tombé accidentellement à l'eau au cours d'une promenade.

Stock de pommes de terre pour Paris

Il a été décidé, hier, au Conseil municipal, qu'un nouveau stock de pommes de terre serait créé par la Ville de Paris, dont la distribution ne commencerait que lorsque le jour sera venu pour passer aux difficultés de l'alimentation parisienne. Ce stock servirait aux distributions gratuites, aux œuvres de bienfaisance, et le surplus serait vendu à prix coûtant à la population.

CE QUE DIT LA PRESSE

LE DISCOURS DE VON HERTLING

De l'Homme Libre : M. Albert Thomas sait, comme personne, que Lenine et Trotsky ne sont pas toute la Russie. Aux dernières nouvelles, leur règne paraît fini. Les cadets et les autres partis socialistes sont en forte voie d'application de la Constituante. L'ennemi russe serait-elle sur le point de se résoudre en clarté ? Ce ne serait pas le moment de manquer de confiance.

De l'Evénement (M. Pierre Bertrand) : Une telle hâte à conclure la paix, de la part d'un gouvernement qui a provoqué la guerre pour satisfaire ses appétits de conquête, s'expliquerait mal, s'il croyait pouvoir attendre de la prolongation des hostilités de plus complètes satisfactions.

Une telle préoccupation de déterminer l'Italie, après la Russie, à une paix séparée, ne s'expliquerait pas, s'il croyait pouvoir imposer, par la victoire, la paix générale.

De la Gazette de Voss : Les paroles cordiales du comte Hertling adressées au peuple russe ont trouvé un vif écho dans l'Assemblée. Le chancelier a eu certainement le mérite d'avoir nettement déclaré, sans se laisser troubler par des objections quelconques, qu'il était prêt à négocier.

De la Germania : L'heure historique dans laquelle nous avons appris d'une façon certaine que la Russie était prête à faire la paix, a montré à tous que l'union à l'intérieur s'est faite au moment opportun et que la grande manifestation palpable en faveur de la paix nous a trouvés animés d'une résolution d'exécuter les intérêts de la patrie.

De la Berliner Tageblatt : La déclaration du comte Hertling relative à la liberté que l'Allemagne laissera à la Pologne et à la Lithuanie, de régler elles-mêmes leur sort, Espérons que les déclarations ne furent pas seulement une manifestation d'opportunisme politique, mais une ferme affirmation de principes.

De l'Altonaer Anzeiger : L'avenir qui montrera si les bolcheviks ont vraiment le pouvoir en mains, s'ils ne se laisseront pas influencer par la menace de la famine et s'ils ont le courage de rompre le traité de Londres pour conclure la paix, montrera aussi si l'explosion de joie avec laquelle la Reichstag a accueilli la communication sur la demande d'armistice russe était justifiée.

De la Strasburgerpost : Les chemins qui conduisent à la paix avec la Russie ne sont pas encore tellement dégagés des obstacles que les déclarations, comme sûrs et sans danger. La question la plus importante pour nous reste toujours celle de savoir si le nouveau gouvernement est capable de prouver sa force par l'envoi de délégués à la Conférence de la paix, sans main mise sur la station radiotélégraphique de Tsarkoï-Selo.

Le contrôle à l'armée d'Italie

La commission de l'armée de la Chambre a désigné, hier, cinq de ses membres pour se rendre à l'armée d'Italie et y exercer un contrôle sur l'organisation, le service de santé et l'aviation.

Cette mission est composée de MM. Abel Ferry, Lauraine, Lachaud, P.E. Flandin et Lorimy.

Le président de la commission a donné ensuite connaissance du projet de décret relatif à l'institution d'un commissariat des effectifs, projet communiqué par le président du Conseil. La commission sera représentée par trois membres dans cette organisation.

Au quai d'Orsay

A la Commission des affaires extérieures, des protestations et des colonies, une discussion générale s'est engagée sur la situation en Russie. Une délégation s'est rendue auprès du ministre des Affaires étrangères, en vue de s'entretenir de la question.

Elle était composée de MM. Franklin Bouillon, Cachin, Moutet, Thomas et Prou.

LE ROMAN DE TATIANA

Une nouvelle version

Londres, 30 Novembre. — Selon le Morning Post, la grande-duchesse Tatiana, fille cadette de l'empereur de Russie, est maintenant en Angleterre ; elle porte des vêtements masculins et elle a ses cheveux coupés courts.

Contrairement à ce qui a été annoncé, dit le journal, elle ne s'est pas enfuie par l'Espagne, le Japon et les Etats-Unis, mais elle est allée d'Osaka à Moscou, subissant toutes les privations possibles. Par Arkhangel, elle se rendra en Angleterre, d'où elle se rendra aux Etats-Unis.

SPÉCULATEUR SUR LE CHARBON ARRÊTÉ

Sur mandat de M. Pradet-Balade, juge d'instruction, le service de répression des fraudes à la préfecture de police a mis en état d'arrestation M. Bonabot, demeurant 12, rue Montessuy, représentant d'une des maisons qui participent à la distribution des bons de charbon par le groupement charbonnier. M. Bonabot gardait le bon après la livraison puis, au moyen de grattages, obtenait une deuxième livraison, qu'il vendait à prix fort.

Il a été envoyé au Dépôt, inculpé de spéculation illicite et de faux.

Chez les restaurateurs-limonadiers

Les délégués de l'Union syndicale et mutuelle des restaurateurs-limonadiers et de la Chambre syndicale ouvrière des limonadiers-restaurateurs et assimilés sont réunis hier matin au ministère du Travail pour jeter les bases d'une organisation paritaire de placement dans la profession. L'entrevue a été très cordiale. Patrons et ouvriers se sont mis rapidement d'accord sur les principes de l'organisation nouvelle ainsi que sur les mesures à prendre pour la mettre le plus tôt possible en pratique pour le transfert des bureaux paritaires du bureau de placement national existant actuellement. L'accord définitif intervenu va être soumis à la ratification des deux organisations.

Leur cruauté s'étend sur toute la nature

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHÉ DE LA VILLETTE
Vaches aménées, 140 ; vendues, 140 ;
prix, 4,70 ; 2^e qualité, 4,60 ; 3^e qualité, 4,50 ;
extra, 4,80 à 4,90.

On cote au demi-kilo net :
Chou brie, Brie, Gâtinais, 2,30 à 2,40 ; qualité
ordinaire ditto, 2,20 à 2,30 ; Champenois, 1,70 à 1,80 ;
Blancpain, 1,70 à 1,80 ; Gournayeux, Picards, 1,60
à 1,80 ; Service et Midi, 1,80 à 1,90.

Observations : Vente bonne.

HALLS GÉNÉRAUX DE PARIS
Volailles : Canards, 2,70 à 2,80 ; Poulets, 2,70 à 2,80 ;
4,50 à 5,10 ; Poules Bretonnes, 4,40 à 5,10 ;
arrivages, 57,400 kilos.

Poissons : Barbes, 5 à 6 fr. ; Bars, 6 à 7 fr. ;
Rouges-plains, 1,10 à 1,20 ; Homards vivants, 7 à 9 fr. ;
Morues salées, 3,50 à 3,70 ; Raies, 1,50 ; Sardines
salées, 6 à 10 fr. ; Soles françaises, 7 à 9 fr. ; Huîtres
Catalanes, 5 à 6 fr. ; Portugaises, 4,50 à 5 fr.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS
(Cote officielle des courtiers assermentés)
Huile de lin, 375 francs.

FRUITS SECS
On cote à Marseille : Amandes cassées douces :
Provence, 1,30 fr. ; montagne, de 500 à 520 fr. ;
Riviera, 520 fr. ; Paillette, 520 fr. ; Majorque, de 520
à 530 fr. ; en coques : Princesse, 530 fr. ;
Provence, 520 fr. ; Italie, 520 fr. ; Langue, 520 fr. ;
Provence, 520 fr. ; Tarragone, 520 fr. ; Mathie, 520 fr. ;
Provence, 520 fr. ; Abruzzo, 520 fr. ; Portugal, 520 fr. ;
Provence, 520 fr. ; Filas, 520 fr. ; Dures, 520 fr. ;
Provence, 520 fr. ; amères : gros fruits, 120 fr. ;
moyens fruits, 120 fr. ; petits fruits, de 120
à 130 fr. ; noyaux doux, de 250 à 300 fr. ; amers,
170 fr. ; noix de cajou, de 230 à 235 fr. ; Noisettes
coques : Sicile et Naples, 140 fr. ; cassées Naples,
140 fr. ; Tarragone, de 280 à 310 fr. ; Figues : Bougie
valises, 135 fr. ; sacs, 135 fr. ; caisses, de 135 à 140 fr. ;
Espagne (caisses de 10 kilos), de 135 à 140 fr. ; distil-
lés, 85 fr. ; Madagascars, caisses, 140 fr. ; Dates,
500 fr. les 100 kilos.

RIZ ET LÉGUMES SECS
On cote à Marseille : Haricots français (sacs),
140 fr. ; Lentilles des Indes nettoyées (nouvelle ré-
colte), 105 fr. ; Fèves cassées, 140 fr. ; Alouettes Ma-
roc, 72 fr. ; Riz Saigon importation directe, 173 fr. ;
1^{er} café entrecu, 174 fr. ; Espagne blanchi, 169 fr. les
100 kilos.

HUILES D'OLIVES
On cote à Marseille : Borjas extra, de 370 à 375 fr. ;
surtout, 370 fr. ; Sfax surfine, 380 fr. ; Sousse surfine,
380 fr. ; Algérie fine, 370 fr. ; Bouches-du-Rhône sur-
fine, 400 fr. ; Var surfine, de 385 à 400 fr. ; lins, 380 fr.
les 100 kilos.

PEAUX DE LAPINS
On cote aux 100 kilos tout venant : Production
du Nord, de 180 à 200 fr. ; Bretagne, de 150 à
160 fr. ; Touraine et Centre, de 200 à 230 fr. ; Bour-
gogne et Champagne, de 210 à 250 fr.

BOURSE DE COMMERCE DE LA HAYE
(Cotes de clôture)

	Otans	Cotons
Novembre 1917	310 50	310 50
Décembre	310 50	310 50
Janvier 1918	310 50	310 50
Février	310 50	310 50
Mars	310 50	310 50
Avril	310 50	310 50
Mai	310 50	310 50
Juin	310 50	310 50
Juillet	310 50	310 50
Septembre	310 50	310 50
Octobre	310 50	310 50

VERITABLES
GRAINS DE SANTÉ D'FRANCK
BOITE
50 grains
1^{re} 50
2^e 30
3^e 20
4^e 10
5^e 5
6^e 3
7^e 2
8^e 1
9^e 1
10^e 1
11^e 1
12^e 1
13^e 1
14^e 1
15^e 1
16^e 1
17^e 1
18^e 1
19^e 1
20^e 1
21^e 1
22^e 1
23^e 1
24^e 1
25^e 1
26^e 1
27^e 1
28^e 1
29^e 1
30^e 1
31^e 1
32^e 1
33^e 1
34^e 1
35^e 1
36^e 1
37^e 1
38^e 1
39^e 1
40^e 1
41^e 1
42^e 1
43^e 1
44^e 1
45^e 1
46^e 1
47^e 1
48^e 1
49^e 1
50^e 1
51^e 1
52^e 1
53^e 1
54^e 1
55^e 1
56^e 1
57^e 1
58^e 1
59^e 1
60^e 1
61^e 1
62^e 1
63^e 1
64^e 1
65^e 1
66^e 1
67^e 1
68^e 1
69^e 1
70^e 1
71^e 1
72^e 1
73^e 1
74^e 1
75^e 1
76^e 1
77^e 1
78^e 1
79^e 1
80^e 1
81^e 1
82^e 1
83^e 1
84^e 1
85^e 1
86^e 1
87^e 1
88^e 1
89^e 1
90^e 1
91^e 1
92^e 1
93^e 1
94^e 1
95^e 1
96^e 1
97^e 1
98^e 1
99^e 1
100^e 1
101^e 1
102^e 1
103^e 1
104^e 1
105^e 1
106^e 1
107^e 1
108^e 1
109^e 1
110^e 1
111^e 1
112^e 1
113^e 1
114^e 1
115^e 1
116^e 1
117^e 1
118^e 1
119^e 1
120^e 1
121^e 1
122^e 1
123^e 1
124^e 1
125^e 1
126^e 1
127^e 1
128^e 1
129^e 1
130^e 1
131^e 1
132^e 1
133^e 1
134^e 1
135^e 1
136^e 1
137^e 1
138^e 1
139^e 1
140^e 1
141^e 1
142^e 1
143^e 1
144^e 1
145^e 1
146^e 1
147^e 1
148^e 1
149^e 1
150^e 1
151^e 1
152^e 1
153^e 1
154^e 1
155^e 1
156^e 1
157^e 1
158^e 1
159^e 1
160^e 1
161^e 1
162^e 1
163^e 1
164^e 1
165^e 1
166^e 1
167^e 1
168^e 1
169^e 1
170^e 1
171^e 1
172^e 1
173^e 1
174^e 1
175^e 1
176^e 1
177^e 1
178^e 1
179^e 1
180^e 1
181^e 1
182^e 1
183^e 1
184^e 1
185^e 1
186^e 1
187^e 1
188^e 1
189^e 1
190^e 1
191^e 1
192^e 1
193^e 1
194^e 1
195^e 1
196^e 1
197^e 1
198^e 1
199^e 1
200^e 1
201^e 1
202^e 1
203^e 1
204^e 1
205^e 1
206^e 1
207^e 1
208^e 1
209^e 1
210^e 1
211^e 1
212^e 1
213^e 1
214^e 1
215^e 1
216^e 1
217^e 1
218^e 1
219^e 1
220^e 1
221^e 1
222^e 1
223^e 1
224^e 1
225^e 1
226^e 1
227^e 1
228^e 1
229^e 1
230^e 1
231^e 1
232^e 1
233^e 1
234^e 1
235^e 1
236^e 1
237^e 1
238^e 1
239^e 1
240^e 1
241^e 1
242^e 1
243^e 1
244^e 1
245^e 1
246^e 1
247^e 1
248^e 1
249^e 1
250^e 1
251^e 1
252^e 1
253^e 1
254^e 1
255^e 1
256^e 1
257^e 1
258^e 1
259^e 1
260^e 1
261^e 1
262^e 1
263^e 1
264^e 1
265^e 1
266^e 1
267^e 1
268^e 1
269^e 1
270^e 1
271^e 1
272^e 1
273^e 1
274^e 1
275^e 1
276^e 1
277^e 1
278^e 1
279^e 1
280^e 1
281^e 1
282^e 1
283^e 1
284^e 1
285^e 1
286^e 1
287^e 1
288^e 1
289^e 1
290^e 1
291^e 1
292^e 1
293^e 1
294^e 1
295^e 1
296^e 1
297^e 1
298^e 1
299^e 1
300^e 1
301^e 1
302^e 1
303^e 1
304^e 1
305^e 1
306^e 1
307^e 1
308^e 1
309^e 1
310^e 1
311^e 1
312^e 1
313^e 1
314^e 1
315^e 1
316^e 1
317^e 1
318^e 1
319^e 1
320^e 1
321^e 1
322^e 1
323^e 1
324^e 1
325^e 1
326^e 1
327^e 1
328^e 1
329^e 1
330^e 1
331^e 1
332^e 1
333^e 1
334^e 1
335^e 1
336^e 1
337^e 1
338^e 1
339^e 1
340^e 1
341^e 1
342^e 1
343^e 1
344^e 1
345^e 1
346^e 1
347^e 1
348^e 1
349^e 1
350^e 1
351^e 1
352^e 1
353^e 1
354^e 1
355^e 1
356^e 1
357^e 1
358^e 1
359^e 1
360^e 1
361^e 1
362^e 1
363^e 1
364^e 1
365^e 1
366^e 1
367^e 1
368^e 1
369^e 1
370^e 1
371^e 1
372^e 1
373^e 1
374^e 1
375^e 1
376^e 1
377^e 1
378^e 1
379^e 1
380^e 1
381^e 1
382^e 1
383^e 1
384^e 1
385^e 1
386^e 1
387^e 1
388^e 1
389^e 1
390^e 1
391^e 1
392^e 1
393^e 1
394^e 1
395^e 1
396^e 1
397^e 1
398^e 1
399^e 1
400^e 1
401^e 1
402^e 1
403^e 1
404^e 1
405^e 1
406^e 1
407^e 1
408^e 1
409^e 1
410^e 1
411^e 1
412^e 1
413^e 1
414^e 1
415^e 1
416^e 1
417^e 1
418^e 1
419^e 1
420^e 1
421^e 1
422^e 1
423^e 1
424^e 1
425^e 1
426^e 1
427^e 1
428^e 1
429^e 1
430^e 1
431^e 1
432^e 1
433^e 1
434^e 1
435^e 1
436^e 1
437^e 1
438^e 1
439^e 1
440^e 1
441^e 1
442^e 1
443^e 1
444^e 1
445^e 1
446^e 1
447^e 1
448^e 1
449^e 1
450^e 1
451^e 1
452^e 1
453^e 1
454^e 1
455^e 1
456^e 1
457^e 1
458^e 1
459^e 1
460^e 1
461^e 1
462^e 1
463^e 1
464^e 1
465^e 1
466^e 1
467^e 1
468^e 1
469^e 1
470^e 1
471^e 1
472^e 1
473^e 1
474^e 1
475^e 1
476^e 1
477^e 1
478^e 1
479^e 1
480^e 1
481^e 1
482^e 1
483^e 1
484^e 1
485^e 1
486^e 1
487^e 1
488^e 1
489^e 1
490^e 1
491^e 1
492^e 1
493^e 1
494^e 1
495^e 1
496^e 1
497^e 1
498^e 1
499^e 1
500^e 1
501^e 1
502^e 1
503^e 1
504^e 1
505^e 1
506^e 1
507^e 1
508^e 1
509^e 1
510^e 1
511^e 1
512^e 1
513^e 1
514^e 1
515^e 1
516^e 1
517^e 1
518^e 1
519^e 1
520^e 1
521^e 1
522^e 1
523^e 1
524^e 1
525^e 1
526^e 1
527^e 1
528^e 1
529^e 1
530^e 1
531^e 1
532^e 1
533^e 1
534^e 1
535^e 1
536^e 1
537^e 1
538^e 1
539^e 1
540^e 1
541^e 1
542^e 1
543^e 1
544^e 1
545^e 1
546^e 1
547^e 1
548^e 1
549^e 1
550^e 1
551^e 1
552^e 1
553^e 1
554^e 1
555^e 1
556^e 1
557^e 1
558^e 1
559^e 1
560^e 1
561^e 1
562^e 1
563^e 1
564^e 1
565^e 1
566^e 1
567^e 1
568^e 1
569^e 1
570^e 1
571^e 1
572^e 1
573^e 1
574^e 1
575^e 1
576^e 1
577^e 1
578^e 1
579^e 1
580^e 1
581^e 1
582^e 1
583^e 1
584^e 1
585^e 1
586^e 1
587^e 1
588^e 1
589^e 1
590^e 1
591^e 1
592^e 1
593^e 1
594^e 1
595^e 1
596^e 1
597^e 1
598^e 1
599^e 1
600^e 1
601^e 1
602^e 1
603^e 1
604^e 1
605^e 1
606^e 1
607^e 1
608^e 1
609^e 1
610^e 1
611^e 1
612^e 1
613^e 1
614^e 1
615^e 1
616^e 1
617^e 1
618^e 1
619^e 1
620^e 1
621^e 1
622^e 1
623^e 1
624^e 1
625^e 1
626^e 1
627^e 1
628^e 1
629^e 1
630^e 1
631^e 1
632^e 1
633^e 1
634^e 1
635^e 1
636^e 1
637^e 1
638^e 1
639^e 1
640^e 1
641^e 1
642^e 1
643^e 1
644^e 1
645^e 1
646^e 1
647^e 1
648^e 1
649^e 1
650^e 1
651^e 1
652^e 1
653^e 1
654^e 1
655^e 1
656^e 1
657^e 1
658^e 1
659^e 1
660^e 1
661^e 1
662^e 1
663^e 1
664^e 1
665^e 1
666^e 1
667^e 1
668^e 1
669^e 1
670^e 1
671^e 1
672^e 1
673^e 1
674^e 1
675^e 1
676^e 1
677^e 1
678^e 1
679^e 1
680^e 1
681^e 1
682^e 1
683^e 1
684^e 1
685^e 1
686^e 1
687^e 1
688^e 1
689^e 1
690^e 1
691^e 1
692^e 1
693^e 1
694^e 1
695^e 1
696^e 1
697^e 1
698^e 1
699^e 1
700^e 1
701^e 1
702^e 1
703^e 1
704^e 1
705^e 1
706^e 1
707^e 1
708^e 1
709^e 1
710^e 1
711^e 1
712^e 1
713^e 1
714^e 1
715^e 1
716^e 1
717^e 1
718^e 1
719^e 1
720^e 1
721^e 1
722^e 1
723^e 1
724^e 1
725^e 1
726^e 1
727^e 1
728^e 1
729^e 1
730^e 1
731^e 1
732^e 1
733^e 1
734^e 1
735^e 1
736^e 1
737^e 1
738^e 1
739^e 1
740^e 1
741^e 1
742^e 1
743^e 1
744^e 1
745^e 1
746^e 1
747^e 1
748^e 1
749^e 1
750^e 1
751^e 1
752^e 1
753^e 1
754^e 1
755^e 1
756^e 1
757^e 1
758^e 1
759^e 1
760^e 1
761^e 1
762^e 1
763^e 1
764^e 1
765^e 1
766^e 1
767^e 1
768^e 1
769^e 1
770^e 1
771^e 1
772^e 1
773^e 1
774^e 1
775^e 1
776^e 1
777^e 1
778^e 1
779^e 1
780^e 1
781^e 1
782^e 1
783^e 1
784^e 1
785^e 1
786^e 1
787^e 1
788^e 1
789^e 1
790^e 1
791^e 1
792^e 1
793^e 1
794^e 1
795^e 1
796^e 1
797^e 1
798^e 1
799^e 1
800^e 1
801^e 1
802^e 1
803^e 1
804^e 1
805^e